



Article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi."

EDITORIAL

Sommaire

Editorial

La Miviludes
hors les murs
Dialogues
Missions
Formations

Dossier

Sondage IPSOS / SIG

Activités de la Miviludes
Interministérialité
Actualité parlementaire
Dans les médias

Loin de régresser, le phénomène sectaire connaît encore de beaux jours. C'est l'enseignement d'un sondage largement commenté dans la présente lettre.

Sans aucun doute, les messages apocalyptiques à l'approche de 2012, année fatidique selon un calendrier Maya, contribuent à créer un climat anxiogène auprès des populations les plus vulnérables et dès lors exposées à une emprise mentale.

Le phénomène d'ampleur européenne renforce la volonté de la Miviludes de promouvoir un programme européen de lutte contre les dérives sectaires. Dans cette perspective une délégation de la Miviludes a rencontré des responsables qualifiés du Conseil de l'Europe les 19 et 20 janvier. Des initiatives importantes devraient voir le jour cette année.

A tous les acteurs institutionnels et associatifs de la protection des droits fondamentaux, je souhaite une année 2011 riche en motifs d'espérance.

Georges FENECH
Président



13, rue Vaneau
75007 - Paris
Tél. 01 42 75 76 08
fax : 01 42 75 77 92
Mél. miviludes@pm.gouv.fr

<http://www.miviludes.gouv.fr>

DIALOGUES

Le Secrétaire général de la Miviludes, Monsieur Hervé Machi s'est rendu à Varsovie les 7 et 8 octobre 2010 où se tenait la **réunion annuelle du Bureau des institutions démocratiques et des Droits de l'Homme (rattaché à l'OSCE)**. Face aux critiques récurrentes de plusieurs organisations à caractère sectaire, la Représentation française a rappelé cette année encore que l'action de la Miviludes ne se situait pas sur un terrain religieux, mais sur celui du strict respect de l'ordre public et de la protection de la santé des citoyens.

Le Président de la Miviludes s'est rendu en **Croatie** les 25 et 26 novembre, afin de participer à une **session d'étude sur les manifestations du phénomène sectaire dans ce pays**. Les universitaires se sont montrés inquiets des effets d'une certaine médiatisation, s'agissant notamment de celle des «pseudo-guérisseurs». L'ambassadeur de France était présent à cette session d'étude, et le Sénateur australien Nick Xenophon, initiateur convaincu de la lutte contre les mouvements sectaires en Australie, a fait parvenir un message d'alerte sur les dérives sectaires qui a été lu aux participants.

Le secrétaire général est intervenu dans un **colloque organisé par Inform à Londres**, le 20 novembre. Association privée indépendante, cet organisme britannique lié à la London School of Economics se consacre principalement à l'étude des nouvelles religions. Le thème des «réactions de l'Etat face aux nouveaux mouvements religieux» a été débattu cette année, aux côtés des Etats-Unis, du Canada, de l'Estonie et du Japon notamment.

FORMATIONS

Les conseillers Éducation nationale de la Miviludes ont participé à la **réunion des correspondants académiques de la Cellule chargée de la prévention des phénomènes sectaires dans l'éducation (CPPS)** qui s'est tenue à l'Ecole supérieure de l'Éducation nationale de Poitiers les 9 et 10 novembre 2010.

L'objectif était d'échanger sur les différents problèmes soulevés par la question sectaire au sein de l'Éducation nationale. Cinq thématiques ont ainsi été abordées : l'implication interministérielle de l'Éducation nationale en matière de prévention des dérives sectaires, le **contrôle de l'instruction à domicile**, le **contrôle des autres formes d'enseignement privé**, la formation initiale et continue des personnels de l'Éducation nationale et enfin la question du **contrôle des associations** lors d'une demande d'agrément national. La Miviludes sera attentive aux suites que le ministère de l'Éducation nationale donnera à ce séminaire.

Dans le cadre de l'enquête annuelle que les Etats-Unis effectuent sur l'observation du libre exercice des religions dans le monde, **deux représentants de l'ambassade américaine à Paris ont rencontré le président et le secrétaire général de la Miviludes**. L'ouverture d'un tel dialogue, dont il convient de se féliciter, a permis à la Mission interministérielle d'exposer pour la première fois et directement sa position en ce qui concerne le respect de la liberté de religion et des principes républicains au nom desquels elle agit. Le rapport américain sera publié en mai 2011.

MISSIONS

Une délégation de trois conseillers de la Miviludes a effectué une mission sur **l'île de La Réunion** du 22 au 25 novembre dernier, à la demande de la direction régionale de la jeunesse et des sports de Saint-Denis.

Trois objectifs ont été poursuivis :

- **sensibiliser les fonctionnaires** de l'Etat aux enjeux de la vigilance et de la lutte contre les dérives sectaires ;
- **préparer la mise en place d'un «groupe de travail restreint à dimension opérationnelle»** en charge de la vigilance et de la lutte contre les dérives sectaires dans la région ;
- **présenter** au corps préfectoral, aux magistrats et à l'ensemble des chefs de service déconcentrés de l'Etat ainsi qu'aux élus des collectivités territoriales, **l'organisation et les missions de la Miviludes** et les sensibiliser à l'utilité de l'engagement de leur service dans la coordination inter administrative en cours de mise en place.

En trois jours, **plus de cent soixante fonctionnaires** des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités territoriales, et responsables associatifs **ont ainsi pu bénéficier d'une formation adaptée à leurs attentes**.

Au cours de la même période, une **vingtaine de rencontres institutionnelles** avec des hauts fonctionnaires, des élus du Conseil régional et du Conseil général et des autorités religieuses a permis à ces derniers de découvrir et de mieux appréhender les missions de la Miviludes, gage d'échanges futurs particulièrement prometteurs.

SONDAGE IPSOS / SIG POUR LA MIVILUDES : PRÈS DE 15 MILLIONS DE FRANÇAIS CONCERNÉS PAR LE PHÉNOMÈNE SECTAIRE !

Un sondage IPSOS/SIG (Service d'information du Gouvernement) a été réalisé par téléphone les 10/11 et les 24/25 septembre 2010 pour le compte de la MIVILUDES auprès d'un échantillon de 962 personnes.

Les résultats de ce sondage sont riches d'enseignement quant à la forte perception du phénomène sectaire par la population, alors même qu'il fut réalisé hors contexte d'une actualité sur le sujet (fait divers, procès ou publication du rapport annuel de la Miviludes).

En effet, il indique notamment que les jeunes se sentent particulièrement menacés dans leur sphère familiale ou amicale et que les Français, dans une large majorité, ressentent le phénomène sectaire comme une menace pour la démocratie (66%).

Ce sondage conforte incontestablement la Miviludes et les pouvoirs publics dans leur rôle essentiel d'information et de prévention contre les dérives sectaires afin que chaque individu puisse réagir en connaissance de cause au sein de la sphère familiale, amicale ou professionnelle.

LES RÉSULTATS DANS LE DÉTAIL

Une réalité concrète pour plus d'un Français sur cinq

25% des Français (plus de 15 millions de personnes), disent avoir "été personnellement contactés par une secte ou les membres d'une secte", dont 15%, plusieurs fois. Les femmes et les plus âgés sont un peu plus nombreux dans ce cas.

Plus de 20% des Français, (près de 13 millions de personnes) connaît personnellement dans son "entourage familial, amical ou professionnel une ou plusieurs personnes qui ont été victimes de dérives sectaires".

Une menace toujours perceptible

Les mouvements sectaires représentent **une menace importante** :

- **pour la démocratie, pour une large majorité de Français (66%)**
- **pour l'entourage familial et amical (42%) : menace perçue en particulier par les jeunes : les 18-24 ans (près de 53%) et plus largement les moins de 35 ans (47%)**
- **pour soi-même (30%).**

Une prise en charge par les pouvoirs publics nettement perçue

44% des Français estiment que les pouvoirs publics "n'en font pas assez" en ce qui concerne les dérives sectaires, contre 39% qui estiment qu'ils "en font juste comme il faut".

Un quart des Français dit connaître la Miviludes

26% des Français disent connaître la Miviludes, dont 7% qui savent précisément ce dont il s'agit et 19% qui ne le savent pas précisément.

INTERMINISTÉRIALITÉ

Le ministère de la Santé a assuré la diffusion d'une circulaire n°DGCS/2A/2010/254 du 23 juillet 2010, relative au renforcement de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées et au développement de la bientraitance dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Ce texte prévoit la désignation auprès de chaque directeur d'ARS d'un référent en matière de prévention de la maltraitance et de lutte contre les dérives sectaires. La Miviludes, qui tient à saluer cette initiative, a informé les différents ordres professionnels de ces nouvelles dispositions qui ne peuvent qu'améliorer le traitement des dérives constatées.

ACTUALITÉ PARLEMENTAIRE

Le **Président de la Miviludes** a été **auditionné** le 9 novembre 2010 par **M. le Sénateur Anziani**, Rapporteur pour avis de la Commission des lois du Sénat **sur le projet de loi de finances pour 2011**. Le rapport de M. Anziani, qui comporte un certain nombre de propositions, est consultable sur le site Internet du Sénat.

Dans le cadre de la promotion d'un programme européen sur les dérives sectaires touchant les mineurs, M. Georges Fenech a rencontré en décembre **M. Jean-Claude Mignon, président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** ainsi que M. Christos Pourgouridès, président de la Commission des affaires juridiques et des droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Ces entretiens très fructueux devraient déboucher sur de nouvelles initiatives.

Enfin, une **délégation de parlementaires belges**, M. André Frédéric et M. Ersel Kaynak, ont été reçus à la Miviludes afin d'échanger sur la prise en charge des victimes de dérives sectaires, notamment par le secteur associatif.

DANS LES MÉDIAS

Du « respirianisme » à « la fin du monde » : pas de pause médiatique pour la Miviludes, malgré l'absence d'actualité judiciaire « sectaire » ou d'événements programmés comme la sortie d'un guide ou d'un rapport.

La reprise par l'AFP le 16 décembre du communiqué de presse de la Miviludes dénonçant « toute tentative de promotion ou de banalisation du mouvement respirianiste » en réaction à la sortie en salles de « Lumière », film-documentaire sur le sujet, a valu au président de la Mission d'être sollicité à plusieurs reprises par la presse écrite en ligne et par quelques radios, dont France Inter et RFI.

La prédiction de la fin du monde par les calendriers Mayas agite depuis quelque temps déjà la mouvance new age à l'international mais aussi sur le sol français et mobilise d'ores et déjà la sphère médiatique. C'est ainsi que le 21 décembre, deux ans tout juste avant la date « présumée fatidique », le Figaro a publié une pleine page intitulée « Les escrocs de la fin du monde » avec interview de Georges Fenech qui a notamment annoncé le traitement de cette

thématique dans le prochain rapport annuel.

Il s'est exprimé également sur France Info le 13 décembre sur « l'anthroposophie », répondant aux questions de Mathieu Aron pour « Le Vrai du faux ».

A la télévision, il a participé sur La Chaîne Parlementaire fin octobre à l'émission-débat « Ça vous regarde », à l'occasion de la parution du livre d'Emmanuel Fansten « Scientologie, autopsie d'une secte d'Etat », ainsi qu'à un reportage sur « le biomagnétisme humain » diffusé sur France 2 le 29 novembre dans un numéro de « Complément d'enquête » intitulé « Devins, guérisseurs, gourous, le retour des charlatans ».

Enfin, le secrétaire général a été sollicité par France Bleu I sère le 23 novembre pour une heure d'échanges avec l'animateur et les auditeurs de l'émission « Les Experts » et par Paris Normandie pour une interview dans le cadre d'un dossier important sur les Témoins de Jéhovah parue le 5 décembre.

La Lettre bimestrielle de la Miviludes ISSN : 2101-9819

Directeur de la publication : Georges Fenech, Président de la Miviludes

Rédacteur en chef : Hervé Machi, Secrétaire général de la Miviludes

Retrouvez la lettre sur le site de la Miviludes
<http://www.miviludes.gouv.fr>